De La Chapelle en Valgaudemar aux Souffles (étape du GR 54)

Valgaudemar



Sentier en direction du refuge des Souffles (© Florence Chalandon)



Après avoir traversé la haute vallée du Valgaudemar, le GR reprend de la hauteur sur les contreforts de l'Olan.

Le départ se fait en douceur de La Chapelle en Valgaudemar , au fil de la rivière, pour découvrir les derniers hameaux de la haute vallée de la Séveraisse. L'ambiance évoque celle des cirques de montagnes de La Réunion, mais c'est bien le Valgaudemar sauvage et abrupt qui s'offre aux regards. La montée surplombe vite le torrent du Villar et mène aux alpages sous le pic des Souffles. Une halte s'impose alors aux pieds d'un impressionnant cirque glacière, contrefort de l'Olan à 2 000 m d'altitude.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 975 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Faune, Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : La Chapelle-en-Valgaudemar
Arrivée : Les Souffles, Villard Loubière
Balisage : GR
Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar
2. Villar-Loubière

Profil altimétrique

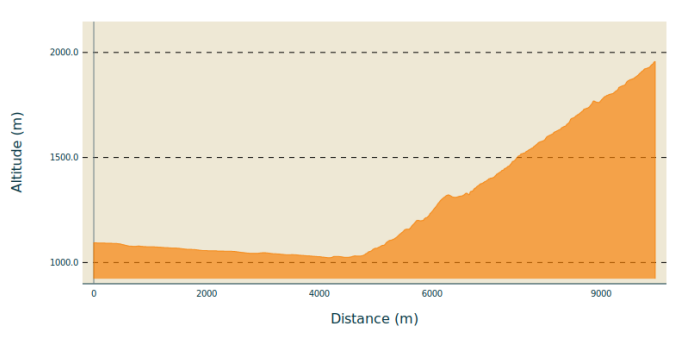

Altitude min 1023 m Altitude max 1958 m

Traverser La Chapelle, passer le camping municipal, l’épicerie et longer la D985 jusqu’à un oratoire.

1. Franchir la Séveraisse et la longer en rive droite jusqu’au pont des Andrieux (1 043 m). Prendre le sentier de droite pour suivre la Séveraisse, cette fois en rive gauche.
2. Au pont de la Séveraisse (1 025 m) traverser une nouvelle fois pour atteindre le hameau de Villar Loubière (1 033 m). Sortir par le nord et gagner le gîte d’étape « Le Relais de la Vaurze » puis celui de « La Charrière ».
3. Aux panneaux du Parc des Ecrins, suivre un court instant la route carrossable avant de prendre à gauche le sentier. Longer le torrent du Villar en prenant progressivement de la hauteur. Par une passerelle en bois, franchir le torrent du Lautier (1 220 m). Le sentier s’élève en de nombreux lacets, la plupart du temps en sous-bois. A l’intersection (1 720 m), prendre le sentier de droite qui mène tranquillement au Refuge des Souffles (1 975 m).

Sur votre route...

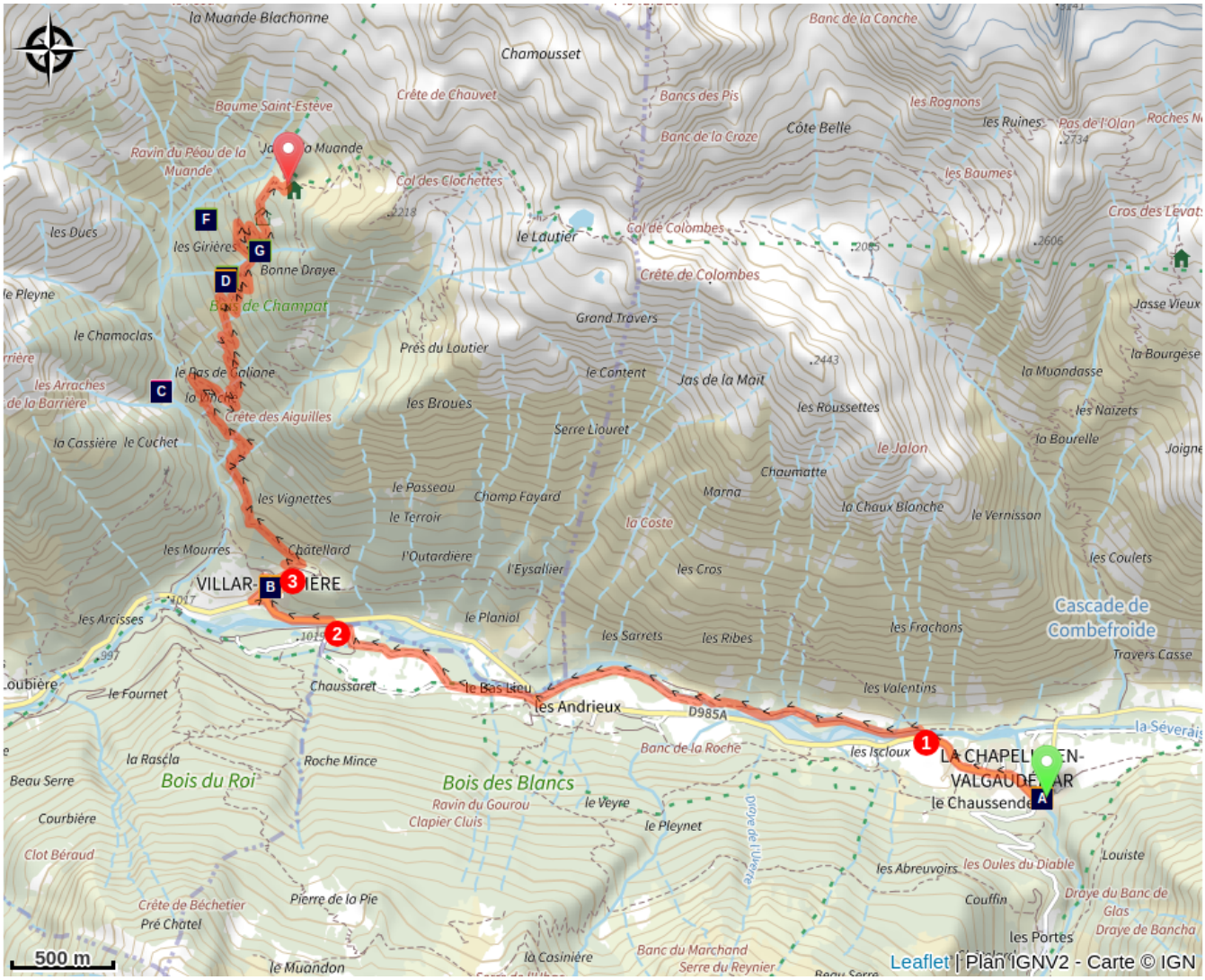

- Cadran Solaire de Rémy Potey (A)
- Arraches (C)
- Tétras lyre (E)
- Variété floristique (G)
- Le moulin de Villar-Loubière (B)
- Brebis en estives (D)
- Variété des milieux (F)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Recommandations

Pour les marcheurs les plus aguerris, il est possible de coupler cette étape avec celle du lendemain et atteindre le Désert en Valjouffrey par le col de la Vaurze en 9h30.

Comment venir ?

Transports

Une navette traverse le Valgaudemar durant tout l'été : https://www.champsaur-valgaudemar.com/offres/navette-du-valgaudemar-saint-firmin-fr-2301984/

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Cadran Solaire de Rémy Potey (A)

Véritable musée de plein air dans le paysage rural, l’art pictural du cadran solaire se veut silencieux et accessible à tous. Promeneurs aujourd’hui, voyageurs hier. Il appelle à la réflexion et à la méditation, magnifiquement visible sur les édifices religieux, ou jalousement caché, au détour des ruelles des hameaux de montagne. Riche de son climat ensoleillé, le département des Hautes-Alpes abrite la plus grande concentration de ce patrimoine d’art populaire. De nos jours, avec le travail du cadranier Rémy Potey, les chamois et autres aigles royaux côtoient les oiseaux imaginaires du mystérieux et célèbre Zarbula, artiste piémontais du XIXème siècle.



Le moulin de Villar-Loubière (B)

En entamant votre montée soutenue vers le col de la Vaurze, ne rater pas le curieux moulin du Villar, recouvert par la végétation. Construit en 1838, ce patrimoine d'antan a été parfaitement conservé avec sa curieuse roue horizontale. Il fonctionnait d'ailleurs encore commercialement il y a une cinquantaine d'années. On y traitait le blé, mais aussi les noix et le colza. Restauré en 1979, c’est le dernier moulin en état de marche du Valgaudemar.

Attribution : Florence Chalandon ©



Arraches (C)

Depuis le refuge ou lors de la montée, une formation géologique particulière, sur la rive opposé au dessus de l’ancien hameau des Peines peut attirer votre attention. Se sont des roches d’origine sédimentaire coincées au milieu de formations cristallines qui présentent une forme d’érosion en draperie donnant l’impression qu’un tigre géant a donné des coups de griffes dans la roche. Cette morphologie particulière lui a valu le nom d’Arraches.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



Brebis en estives (D)

Vous pourrez rencontrer au cours de votre balade des brebis en estives dans les alpages. Ce pastoralisme est ancien, pour preuve les enclos en pierres sèches appelés jas que vous pourrez remarquer ainsi qu'un abris sous roche vers le Clot. Les brebis actuellement en alpage sont issues d'élevage de la vallée ou du Bas-Champsaur.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



Tétras lyre (E)

La limite supérieure de la forêt est propice à rencontrer le tétras lyre. Faisant confiance à son plumage terne la poule reste camouflée dans la végétation, il est très difficile de l'observer. Par contre les coqs noir et blanc avec des « sourcils » rouges sont moins discrets surtout pendant la période de reproduction où leur roucoulements et chuintements résonnent dans la montagne tôt le matin.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



Variété des milieux (F)

Cette randonnée est un résumé de l'adret du Valgaudemar. Elle commence dans des éboulis chauds plus ou moins végétalisés. Permet ensuite de cheminer entre pelouses, landes à genévrier myrtille, raisins d'ours.... Puis les sorbiers, alisiers et amélanchiers annoncent la reconquête prochaine de la forêt. Plus haut la hêtraie fait de l'ombre aux randonneurs, puis un joli mélézin annonce la limite supérieure du milieu forestier pour laisser place à des landes et pelouses d'altitudes. Le lac Lautier et les mares associées sont un refuge aux espèces aquatiques. Au dessus c'est le domaine du rocher et des chamois.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE



Variété floristique (G)

L'exposition, la nature des terrains, l'altitude ... occasionnent une grande variété floristique le long de l'itinéraire et surtout dans les pentes en dessous du refuge. Marjolaine, lis, laser, joubarbe, sedum, gentiane, ancolie, aconit ...et bien d'autres sont au rendez vous.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE